

Sous-section 1.—Statistique des hôpitaux*

L'assurance-hospitalisation, prévue pour 1959, a accentué l'importance des données relatives aux soins hospitaliers disponibles au Canada. On prévoit généralement que le régime d'assurance multipliera les soins exigés par le public, bien qu'on ne puisse établir de chiffres précis. Quant aux lits nécessaires, il ne faut pas oublier qu'un hôpital ne peut fonctionner efficacement lorsque tous les lits réguliers sont occupés; on établit généralement à 80 p. 100 l'occupation maximum. Ainsi, l'addition de 1,000 lits ne signifie pas 365,000 jours de soins de plus par année, mais seulement environ 292,000.

Au milieu de 1957, les données de 1956 n'étaient pas encore rentrées dans le cas de plusieurs hôpitaux et il n'existait donc de renseignements complets que pour l'année 1955. A la fin de 1955, le Canada comptait 1,360 hôpitaux (170,639 lits, non compris les berceaux), dont 142 n'avaient pas envoyé de rapport. Les 1,218 autres (167,786 lits) ont fourni un rapport au moins partiellement complet et les chiffres en sont compris dans les tableaux de la présente sous-section. Le nombre de lits des hôpitaux qui n'ont pas fait rapport est estimé à moins de 2 p. 100 du total.

On a utilisé deux méthodes pour classer† les hôpitaux dans les tableaux. L'une se fonde sur les admissions et comprend trois genres d'hôpitaux (publics, qui acceptent tout malade; privés, n'admettant que les malades payants; et fédéraux, qui soignent des groupes spéciaux). L'autre se fonde sur le genre de services fournis par l'hôpital et comprend quatre classes d'hôpitaux (généraux, soignant une foule de maladies; spéciaux, soignant certaines maladies comme les affections chroniques ou orthopédiques; les hôpitaux pour maladies mentales; et les sanatoriums antituberculeux). Ces deux dernières classes sont étudiées séparément à cause de leur importance et de leurs caractères distinctifs.

Les deux méthodes de classement sont réunies au tableau 2 (hôpitaux par province). Les hôpitaux publics généraux forment le groupe le plus important, répondant en 1955, pour plus de la moitié des hôpitaux de chaque province, sauf le Québec. Le nombre de lits de ces hôpitaux constitue la majorité du total à Terre-Neuve, en Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et dans les territoires, et forme le plus important groupe dans chaque province, sauf au Québec où il y a un peu plus de lits dans les hôpitaux publics pour maladies mentales. Comme il faut s'y attendre, le rang des provinces quant à la population est le même que celui qu'elles occupent quant au nombre de lits d'hôpital, mais il n'est pas le même quant au nombre d'hôpitaux. La Saskatchewan, cinquième par sa population, vient au deuxième rang (après l'Ontario) quant au nombre d'hôpitaux publics généraux.

* Rédigé à la Section des institutions de la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

† Les définitions de cet alinéa sont un abrégé des définitions officielles. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les publications suivantes du B.F.S.: *Statistique des hôpitaux, 1955*, vol. I et II, *Statistique de l'hygiène mentale, 1956* et *Supplément financier; Statistique de la tuberculose, 1956* et *Supplément financier*.

2.—Hôpitaux faisant rapport et nombre de lits (sans les berceaux), par genre d'hôpital et par genre de services, par province, 1955

Province et genre	Généraux		Spéciaux		Maladies mentales		Pour tuberculeux		Tous les hôpitaux	
	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits
Terre-Neuve	27	1,630	2	124	1	650	2	610	32	3,014
Publics.....	27	1,630	2	124	1	650	2	610	32	3,014
Privés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	7	629	—	—	1	300	1	120	9	1,049
Publics.....	7	629	—	—	1	300	1	120	9	1,049
Privés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	49	4,310	4	122	17	2,973	5	900	75	8,305
Publics.....	43	3,436	3	115	17	2,973	4	879	67	7,403
Privés.....	—	—	—	—	—	—	1	21	1	21
Fédéraux.....	6	874	1	7	—	—	—	—	7	881